

● RETRAITE COMPLEMENTAIRE

agirc - arrco

La retraite a de l'avenir



Mise à jour de carrière Agirc-Arrco

Comprendre les justificatifs demandés

Dans le cadre de votre **demande de mise à jour de carrière Agirc-Arrco**, nous pouvons vous demander certains **justificatifs**. C'est le cas si des périodes de votre carrière n'ont pas été correctement validées. Ces justificatifs nous permettent de **compléter ou corriger** des informations sur votre **carrière**. Ils servent à assurer la prise en compte de vos droits à la retraite.

Ce guide vous explique **à quoi servent ces justificatifs** et **comment les obtenir**. Il n'est pas exhaustif, mais il présente les justificatifs

qui posent le plus de questions. Vous y trouverez des justificatifs liés :

- aux périodes d'activité ;
- aux **périodes de chômage** ;
- aux **périodes de maternité, de maladie ou à l'invalidité** ;
- au dispositif spécifique des **travailleurs exposés à l'amiante**.

Sommaire

Comment nous transmettre vos justificatifs ? 3

L'espace personnel Agirc-Arrco 3

Besoin d'une aide personnalisée ? 4

Nous transmettre des justificatifs relatifs à votre carrière 5

Les justificatifs relatifs aux périodes d'activités 5

Les justificatifs relatifs aux périodes de chômage 6

Les justificatifs relatifs aux périodes d'incapacité de travail (maternité, maladie, invalidité) 7

Les autres justificatifs relatifs à votre carrière 8

Annexes 9

Comment nous transmettre vos justificatifs ?

L'espace personnel Agirc-Arrco

Vous pouvez réaliser et suivre votre demande de mise à jour de carrière depuis votre espace personnel Agirc-Arrco en cliquant sur le menu « **Mise à jour de carrière** ».

Veillez à bien **respecter le format (JPEG, PNG, PDF) et la taille (5MO par document)** acceptés.

N'utilisez **pas de caractères spéciaux** dans le nom de vos fichiers. **Ne compressez pas les pièces justificatives.**

Si vos **fichiers sont trop lourds (plus de 5MO chacun ou 50MO en tout)**, de nombreux sites en ligne vous permettent d'en réduire le poids gratuitement et facilement.

En cas de format incompatible, de nombreux sites en ligne vous permettent également de modifier le format gratuitement.

En cas de **fichiers trop nombreux**, vous pouvez les fusionner. Vous pouvez aussi réaliser cette démarche facilement et gratuitement sur internet.

Besoin d'une aide personnalisée ?

Vous pouvez :

obtenir une information concise auprès d'un conseiller Agirc-Arrco par téléphone au **0 970 660 660** (appel non surtaxé du lundi au vendredi de 8 h30 à 18 h) ou via le formulaire de contact rubrique Contactez-nous > Nous écrire.



En cas de difficultés persistantes, il est possible de nous **transmettre une photocopie de vos justificatifs par courrier** :

Si votre caisse de retraite est :



Centre de réception Agirc-Arrco
TSA 46662 - 92621 Gennevilliers CEDEX

Alliance Professionnelle



Alliance professionnelle Agirc-Arrco
TSA 56663 - 92621 Gennevilliers CEDEX



- **N'envoyez pas les originaux de vos justificatifs.**
- **Ne reliez pas** vos justificatifs, évitez les agrafes, le scotch, ou les trombones.
- **Ne surlignez pas** vos justificatifs.
- **N'envoyez pas** votre courrier **en recommandé.**

Les justificatifs relatifs aux périodes d'activité

i Ces justificatifs permettent de prouver l'existence d'une période d'activité. Ils servent à déterminer si **vous pouvez obtenir des points Agirc-Arrco** pour ces périodes.

Bulletins de salaire

Lorsqu'une période d'activité salariée est incomplète ou absente de votre relevé de carrière, nous avons besoin des **bulletins de salaire** pour la reconstituer.

Ces justificatifs nous permettent de valider l'activité salariée. Ils servent à déterminer les dates de début et de fin de l'activité et à vérifier si les salaires ont été soumis à cotisations Agirc-Arrco.

Pour les périodes de moins de 6 mois réalisées entre 1976 et 1989, vous pouvez, si vous ne retrouvez plus vos bulletins de salaire, nous transmettre un certificat de travail. Le **certificat de travail** est délivré par l'employeur concerné par la période d'activité demandée.



Les justificatifs relatifs aux périodes de chômage

i Ces justificatifs nous servent à déterminer si vous pouvez **obtenir des points Agirc-Arrco pour vos périodes de chômage manquantes ou incorrectes.**

Attestation d'indemnisation délivrée par France Travail

L'attestation d'indemnisation peut aussi être au nom de Pôle emploi ou l'Assedic.

Si vous n'avez pas ce document, vous pouvez nous transmettre, à titre dérogatoire, la notification de décision de France Travail (ou l'Assedic ou de Pôle emploi) accompagnée des attestations de paiement.

Attestations de paiement et notification de décision de France Travail

Si vous ne pouvez pas nous fournir les attestations d'indemnisation France Travail, vous pouvez, à titre dérogatoire, nous transmettre les attestations de paiement France Travail mentionnant les périodes indemnisées, le nombre de jours et l'intitulé de votre indemnisation.

Ces attestations doivent être accompagnées de la notification de décision de France Travail (ou de Pôle emploi ou l'Assedic).

i Vous pouvez télécharger vos attestations des 36 derniers mois depuis votre [espace personnel France Travail](#), dans la rubrique « Mes documents » puis « Mes attestations ». Pour les périodes plus anciennes, nous vous invitons à vous connecter sur le [site de France Travail](#).

Les justificatifs relatifs aux périodes d'incapacité de travail (maternité, maladie, invalidité)

i Ces justificatifs nous servent à déterminer si vous pouvez **obtenir des points Agirc-Arrco pour vos périodes d'incapacité de travail manquantes ou incorrectes.**

Les attestations de perception des indemnités journalières de la Sécurité sociale

Seules les périodes d'incapacité de travail (maladie, accident du travail, congé de maternité ou d'adoption) **supérieures à 60 jours consécutifs** peuvent permettre l'attribution de points Agirc-Arrco. Vous pouvez récupérer les attestations de perception des indemnités journalières auprès de votre organisme d'assurance maladie :

- la [Caisse primaire d'assurance maladie](#) (CPAM) pour le régime général ;
- la [Mutualité sociale agricole](#) (MSA) pour le régime des salariés agricoles.

Concernant la CPAM, vous pouvez télécharger les relevés des indemnités journalières des huit dernières années depuis votre [espace personnel Ameli](#).

Si vous n'avez pas les relevés des indemnités journalières, vous pouvez nous transmettre les justificatifs suivants (au choix) :

- les **bulletins de salaire** ;
- **l'attestation de votre employeur** ;
- les **bulletins d'hospitalisation**.

Ces justificatifs doivent mentionner les dates d'arrêt de travail.

Pour les **périodes de maternité, vous pouvez nous transmettre le livret de famille.**

- si vous n'êtes plus en possession de votre livret de famille, vous pouvez obtenir sa copie intégrale auprès de la mairie de votre lieu de naissance.
- Si vous êtes expatriée, vous devez vous rendre au consulat ou à l'ambassade de France de votre lieu de résidence.

Notification d'attribution d'une pension d'invalidité et attestations de paiement

Vous pouvez récupérer ces documents auprès de :

- la [Caisse primaire d'assurance maladie](#) (CPAM) pour le régime général ;
- la [Mutualité sociale agricole](#) (MSA) pour le régime des salariés agricoles.

Pour la CPAM, vous pouvez réaliser la demande directement depuis votre espace personnel ameli.fr.

Notification d'attribution d'une rente accident du travail et attestations de paiement

Vous pouvez récupérer ces documents auprès de :

- la [Caisse primaire d'assurance maladie](#) (CPAM) pour le régime général ;
- la [Mutualité sociale agricole](#) (MSA) pour le régime des salariés agricoles.

Pour la CPAM, vous pouvez réaliser la demande directement depuis votre espace personnel ameli.fr.

Les autres justificatifs relatifs à votre carrière

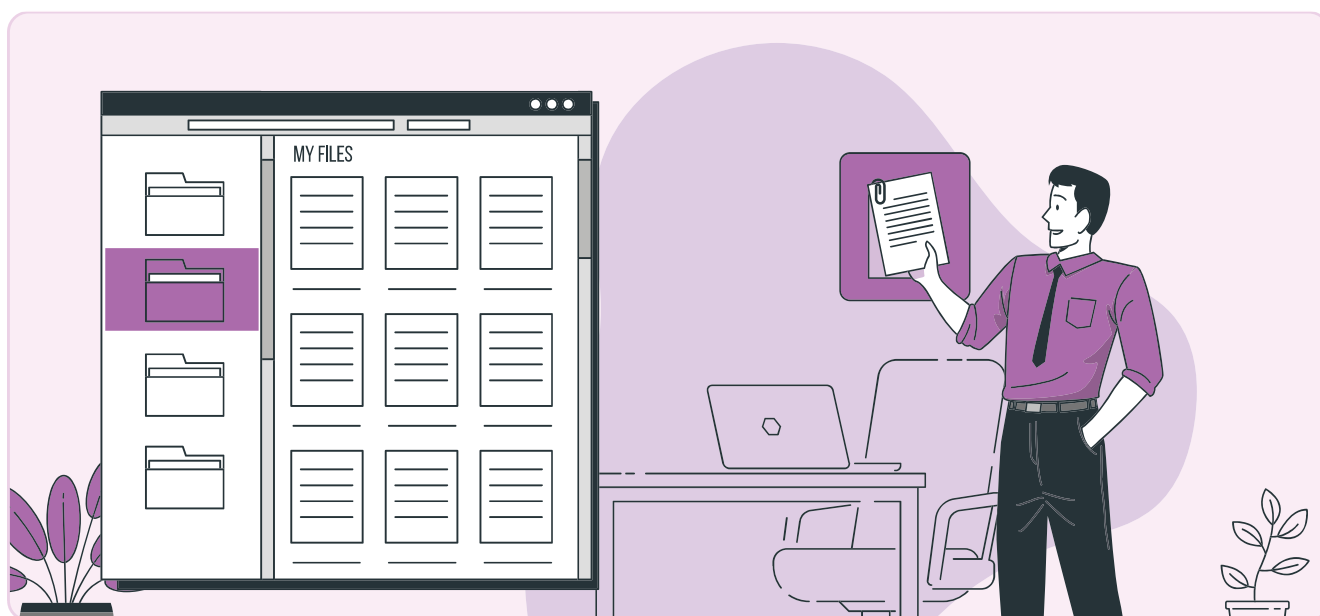
 Ces justificatifs nous servent à déterminer si vous pouvez **obtenir des points Agirc-Arrco pour vos périodes d'incapacité de travail manquantes ou incorrectes**.

Notification d'admission au bénéfice de l'allocation des travailleurs de l'amiante et attestation de paiement de l'allocation amiante

Ces justificatifs servent à valider des périodes pendant lesquelles une allocation des travailleurs de l'amiante vous a été versée. Vous pouvez les obtenir auprès de la caisse primaire d'assurance maladie (CPAM).

Si votre entreprise cotisait sur la base d'un taux supérieur au taux obligatoire en tranche 1 (+ de 6,20 %) conformément à un accord collectif, vous devez également nous communiquer une copie de l'accord d'entreprise.

Annexes



[Retour au texte](#)

Attestation d'indemnisation délivrée par France Travail

Page 1/4

**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

**France
Travail**

L/N 800519948 01AAT160000GATE 1 F25

LA POSTE

SD : 800028141875001

Numéro France Travail [REDACTED]

Références à rappeler
numéro identifiant [REDACTED]

le 17 avril 2026

Votre contact en direct [REDACTED]

Objet : Attestation d'indemnisation
(A conserver sans limite de durée)

FRANCE TRAVAIL OCCITANE

FRANCE TRAVAIL DE LIMOUX ZONE INDUSTRIELLE DE PLASSA 3 IMP DIDIER DAUPLAT 11300 LIMOUX

www.francetravail.fr - 3949 **Service client France Travail**

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI DE 09H00 À 12H00. RÉCEPTION SUR RENDEZ-VOUS LES APRÈS-MIDI

[Retour au texte](#)

Attestation de paiement de France Travail

ASSEDIC REGION AUVERGNE ANTENNE CLERMONT EST 20 RUE DU PRE LA REINE 63020 CLERMONT FERRAND CEDEX 02 Tel : 0811010163		AVIS DE PAIEMENT	
Palement effectué le 05.01.2005			
N.Emission :	[REDACTED]	[REDACTED]	
N.Identifiant:	[REDACTED]	[REDACTED]	
N.I.R. :	[REDACTED]	[REDACTED]	

[REDACTED]

[REDACTED]

[Retour au texte](#)

Attestation de paiement des indemnités journalières de la Sécurité sociale



YVELINES

Page 1/1

Número de l'assuré : [REDACTED]
Nom de l'assuré : [REDACTED]
Pour mes démarches, j'utilise mon compte Ameli :
<https://assure.ameli.fr>
3646 Service 0,06 € / min
* prix appel

[REDACTED]

Le 11/01/2020

Attestation de paiement des indemnités journalières

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

1. Cette attestation délivrée par l'Assurance Maladie, disponible également depuis votre Compte Ameli, constitue un relevé de prestations en espèces, valable comme justificatif pour tous les organismes et toutes les administrations en sollicitant la présentation.
2. Cette attestation est à transmettre au Pôle Emploi dès le 1er paiement et en fin d'indemnisation en vue de faire valoir vos droits éventuels à l'allocation chômage. Elle est à conserver sans limitation de durée au même titre qu'un bulletin de salaire.
3. Les indemnités journalières à 0 peuvent résulter de l'application d'un délai de carence d'arrêt de travail ou d'un nombre d'indemnités journalières dépassé.

Le directeur de votre Caisse Primaire
d'Assurance Maladie

CPAM YVELINES
78085 YVELINES CEDEX 9

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites sur ce formulaire.
Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données concernant le demandeur auprès des organismes concernés.

[Retour au texte](#)

Notification d'attribution d'une pension d'invalidité de la Sécurité sociale

 **l'Assurance
Maladie**
HAUTE-SAVOIE

volet destiné à : Assuré

Organisme Gestionnaire
CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE DE LA
LOIRE

CS 72 701
42027 SAINT ETIENNE CEDEX 1
Fax : 04.77.42.21.28

Votre correspondant : 

Références à rappeler sur toute correspondance
N° sécurité sociale 

Le 30/11/2020

**NOTIFICATION DE PENSION D'INVALIDITE
APRES REVISION MEDICALE**
Art L.341-11, L.341-13 et R.341-14 du Code de la sécurité sociale



[Retour au texte](#)

Notification d'attribution d'une rente accident du travail (1/2) de la Sécurité sociale

SECURITÉ SOCIALE										
NOTIFICATION DE DÉCISION relative à Attribution d'une rente										
ACCIDENT DU TRAVAIL ET MALADIE PROFESSIONNELLE (Art.L.434-2 et R. 434-32 du Code de la Sécurité Sociale)										
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"><tr><td style="text-align: center; padding: 2px;">Caisse Primaire de BOBIGNY Siège de l'organisme</td></tr><tr><td style="padding: 2px;">CPAM SEINE SAINT DENIS CS 60300 93018 BOBIGNY CEDEX</td></tr><tr><td style="padding: 2px;">Depuis l'étranger +33 1 84 90 36 46</td></tr><tr><td style="text-align: center; padding: 2px;"><i>Commission Médicale de Recours Amiable</i></td></tr><tr><td style="padding: 2px;">Si contestation du taux, joindre photocopie de la notification</td></tr><tr><td style="padding: 2px;">Assurance Maladie de Paris Service Médical Secrétariat de la CMRA 75948 Paris Cedex 19</td></tr><tr><td style="height: 40px;"></td></tr></table>	Caisse Primaire de BOBIGNY Siège de l'organisme	CPAM SEINE SAINT DENIS CS 60300 93018 BOBIGNY CEDEX	Depuis l'étranger +33 1 84 90 36 46	<i>Commission Médicale de Recours Amiable</i>	Si contestation du taux, joindre photocopie de la notification	Assurance Maladie de Paris Service Médical Secrétariat de la CMRA 75948 Paris Cedex 19		<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"><tr><td style="text-align: center; padding: 2px;">RÉFÉRENCES A RAPPELER SUR TOUTE CORRESPONDANCE</td></tr><tr><td style="padding: 2px;">N° d'immatriculation : [REDACTED] Caractéristique AT/MP : [REDACTED]</td></tr></table> DESTINATAIRE	RÉFÉRENCES A RAPPELER SUR TOUTE CORRESPONDANCE	N° d'immatriculation : [REDACTED] Caractéristique AT/MP : [REDACTED]
Caisse Primaire de BOBIGNY Siège de l'organisme										
CPAM SEINE SAINT DENIS CS 60300 93018 BOBIGNY CEDEX										
Depuis l'étranger +33 1 84 90 36 46										
<i>Commission Médicale de Recours Amiable</i>										
Si contestation du taux, joindre photocopie de la notification										
Assurance Maladie de Paris Service Médical Secrétariat de la CMRA 75948 Paris Cedex 19										
RÉFÉRENCES A RAPPELER SUR TOUTE CORRESPONDANCE										
N° d'immatriculation : [REDACTED] Caractéristique AT/MP : [REDACTED]										
à votre courrier										

[Retour au texte](#)

l'Assurance Maladie

Paris

Agir ensemble, protéger chacun

Risques Professionnels – Service des rentes

Assurance maladie de PARIS 21 RUE GEORGES AURIC
75948 PARIS CEDEX 19

Contact

Téléphone

Depuis l'étranger

N° securitate sociale

Prénom, Nom

Date A.T./M.P.

N° du dossier

Date 23/11/2021

Objet	Attestation
-------	-------------

La Caisse Primaire de PARIS certifie que :

Monsieur

demeurant :

est titulaire d'une rente :

[Retour au texte](#)

Attestation de versement de l'allocation des travailleurs de l'amiante de la Sécurité sociale

[illegible]